

## **Nouvelle permanence "juriste" à la maison de la parentalité**

En complément de la permanence juriste proposée par la maison des droits et des solidarités, l'EPDEF assure également une permanence à la maison de la parentalité orientée sur la famille.



# QUESTIONS JURIDIQUES

## UN RENDEZ-VOUS, DES RÉPONSES



**Espace d'Accès  
au Droit de la Famille**

Les permanences sont des entretiens gratuits, confidentiels et complètement anonyme. Ce lieu d'écoute et d'information vous informe sur vos droits et vos obligations de chacun (décision de justice, séparation/divorce, pension alimentaire, droit de visite filiation, successions...)

**Dates de permanence :** tous les 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois

**Lieu :** Maison de la parentalité

**Sur rendez-vous au :** 03 21 45 81 30 ou par mail à [mplievin@epdef.fr](mailto:mplievin@epdef.fr)

Publié le 14 septembre 2020